



L'OREILLARD MONTAGNARD

Plecotus macrobullaris Kuzjakin, 1965

Jusque vers la fin du siècle dernier, il n'existait pour les chiroptérologues que deux espèces d'oreillards en Europe dont la distinction ne posait plus guère de problèmes. Mais, comme pour à nouveau mieux brouiller les cartes, des recherches phylogénétiques entreprises au début des années 2000 ont clairement mis en évidence de nouvelles espèces, notamment l'Oreillard montagnard, présent dans le bassin genevois.

ÉCOLOGIE

Nos connaissances sur l'écologie de l'Oreillard montagnard sont encore fragmentaires. Il en ressort néanmoins qu'il s'agit d'une espèce surtout liée aux milieux montagnards, et que sa distribution européenne se concentre essentiellement dans l'arc alpin, les Pyrénées, la Corse et les Balkans. En Europe, une grande partie de ses nurseries ont été découvertes au-dessus de 600 m et parfois au-delà de 2000 m d'altitude (Ashrafi *et al.*, 2011). Toutefois, quelques colonies ont été signalées à plus basse altitude, notamment en Slovénie et dans le bassin genevois, où une nursery a été trouvée en plaine à 430 m d'altitude.

Comme pour les deux autres oreillards, l'Oreillard montagnard établit dans nos contrées ses nurseries et ses gîtes d'été exclusivement en milieu bâti et de manière générale dans des combles de bâtiments, en particulier dans ceux de petites églises villageoises. Cette prédilection pour les sites anthropiques reflète certainement la difficulté de le trouver dans son milieu naturel, plutôt qu'une réelle dépendance à l'homme. En hiver, il n'a pour l'instant été signalé que dans des milieux hypogés, mais nous ne possédons aucune information pour le bassin genevois.

Il n'existe à ce jour que très peu de données sur les techniques de chasse de l'Oreillard montagnard, mais il semblerait qu'elles ne diffèrent guère de celles des autres oreillards. Il en va de même pour son régime alimentaire qui a été encore très peu analysé; selon une étude entreprise en Suisse, sa diète serait très proche de celle de l'Oreillard gris, avec une consommation prédominante de Lépidoptères adultes pouvant atteindre le 93% (Ashrafi *et al.*, 2011).

La biologie de reproduction de l'Oreillard montagnard est encore mal connue, mais dans le bassin genevois nous pouvons imaginer qu'elle ne diffère pas de manière fondamentale de celles des deux autres espèces du genre *Plecotus*. Nous ne possédons également aucune information globale sur ses déplacements inter-saisonniers. ■



L'OREILLARD MONTAGNARD



RÉPARTITION

Hormis une donnée en provenance de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura (gouffre Bouchet, Farges, Ain), l'espèce n'a été contactée que sur territoire genevois, essentiellement à l'ouest du canton, où l'on a pu confirmer la présence d'une petite nurserie à Cartigny et attester l'identification des individus par des analyses génétiques. Établie dans l'ancienne école du village, cette colonie a été repérée grâce à une femelle capturée en juin 2010 au Moulin-de-Vert et équipée d'un émetteur. En 2014, plusieurs individus de cette même colonie ont été suivis par radiotélémetrie, ce qui a permis de découvrir de nombreux terrains de chasse, révélant l'adaptabilité de l'espèce à tout un cortège d'habitats (cf. encadré). Par ailleurs, avec la découverte d'un individu immature volant, il n'est pas exclu qu'une seconde colonie soit établie à proximité de Soral (Genève). Des données muséales antérieures à 2004 ont également démontré la présence de l'Oreillard montagnard dans le canton de Genève à Presinge et au Grand-Lancy. Enfin, un individu collecté en 1838 et conservé dans les collections du Muséum d'histoire naturelle de Genève atteste la présence historique de l'espèce dans le bassin genevois. ■

STATUT DES POPULATIONS

À ce jour, l'Oreillard montagnard doit être considéré comme une espèce rare dans le bassin genevois. Toutefois, il s'avère nécessaire de poursuivre les prospections afin d'obtenir une vue d'ensemble plus précise de sa distribution, plus particulièrement au nord du canton et au pied du Jura gessien, où il pourrait être aussi présent. ■

STATUT GE	STATUT BASSIN GE	PRIORITÉ
CR	CR	1

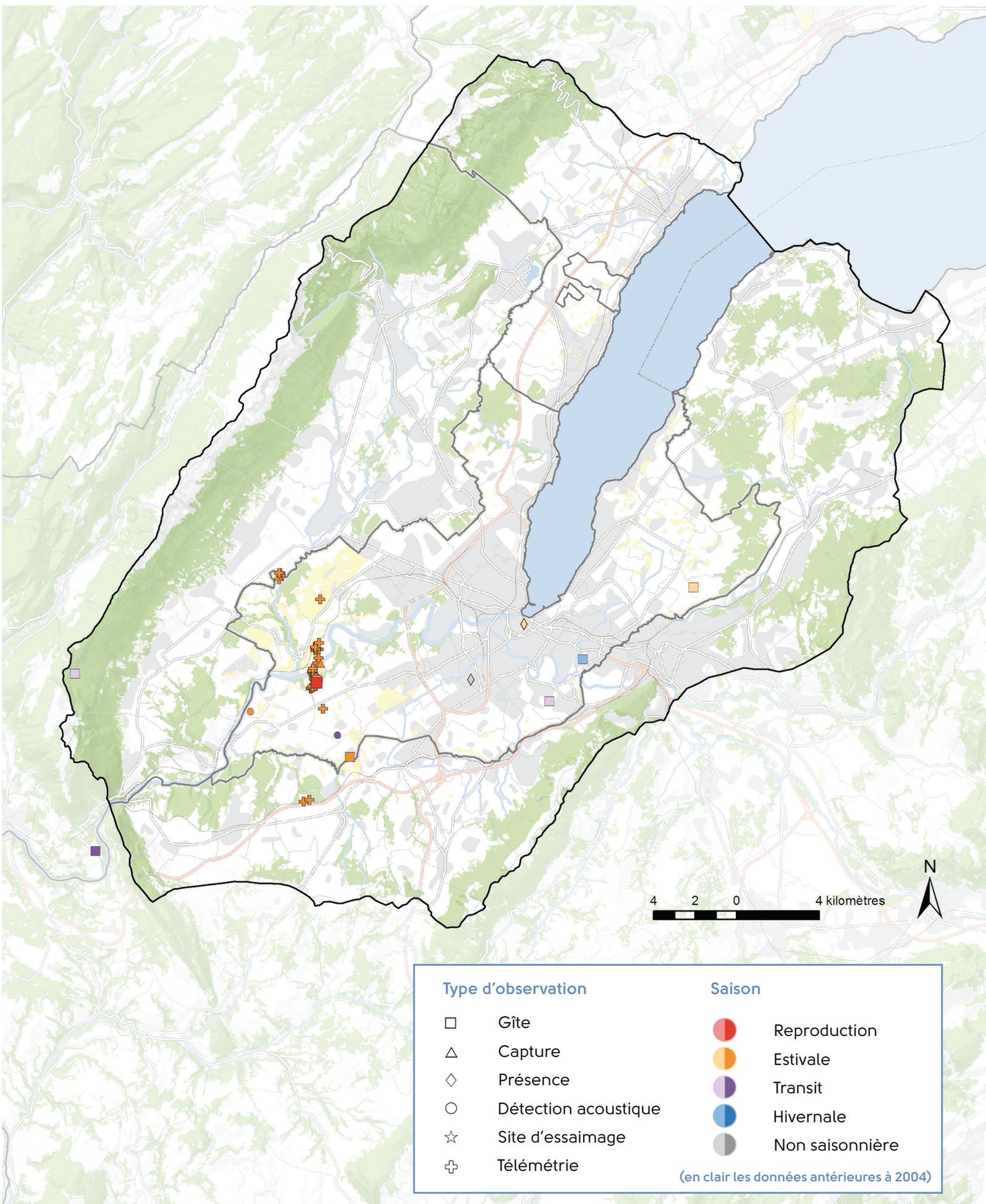
CONSERVATION

De manière générale, les mesures de protection de l'Oreillard montagnard sont très similaires à celles des autres espèces du genre *Plecotus*. Pour répondre aux exigences du régime alimentaire de ces Chiroptères, essentiellement axé sur les Lépidoptères, il convient de maintenir une mosaïque d'habitats très diversifiés, composée de prairies permanentes, de haies vives, de friches, de buissons, d'alignement d'arbres et de lisières peu entretenues. Comme l'Oreillard montagnard est vraisemblablement une espèce peu mobile en été, il est d'autant plus essentiel de prêter attention à tous ces milieux lorsqu'ils se trouvent non loin de ses gîtes. Parallèlement à ces mesures, la seule colonie connue actuellement doit faire l'objet d'une surveillance particulière. Il est notamment important de veiller aux éventuelles interventions qui pourraient avoir lieu dans les combles du bâtiment qui l'abrite, la priorité étant de conserver les lieux intacts et de n'intervenir sur la charpente qu'avec des produits de traitements relativement inoffensifs pour les Chiroptères, entre autres certains pyréthroides de synthèse (perméthrine et cyperméthrine) et des huiles naturelles (Shore *et al.*, 1991 ; Racey & Swift, 1986 ; Pavisse, 2012). Il est aussi utile de rappeler que tous les traitements de charpente doivent être effectués en l'absence des chauves-souris. ■



L'Oreillard montagnard gîte dans les vieux greniers ou les combles d'église, comme ici à Léaz (Ain).

L'OREILLARD MONTAGNARD



L'OREILLARD MONTAGNARD

UN OREILLARD PAS SI MONTAGNARD QUE SON NOM SEMBLE L'INDIQUER

L'ancienne école du village de Cartigny (Genève) abrite la seule colonie d'Oreillards montagnards connue du bassin genevois et du plateau suisse. En 2014, quatre sujets de cette colonie (trois femelles et un mâle) ont fait l'objet d'un radiopistage (cf. cartes pages 210 et 211). Leur suivi télémétrique a montré l'utilisation par les différents individus de terrains de chasse très variés. Le Moulin-de-Vert et ses vergers ainsi que les Teppes de Verbois (champs, lisières, cordons boisés du Rhône) ont été des zones de prospection privilégiées. Néanmoins, d'autres terrains de chasse, tels que parcs arborés, jardins, prairies de fauche, bois, vallons boisés, haies,

potagers et allées d'arbres en milieu bâti ont été également exploités par les Oreillards montagnards. Fait inattendu, il a été constaté que pour se déplacer les animaux ne suivaient aucune sorte de corridor, mais semblaient rejoindre leurs terrains de chasse, éloignés jusqu'à 6 km de leur gîte, en s'élevant d'abord au-dessus de la végétation pour ensuite se rendre à leur but presque directement en ligne droite, par ailleurs de manière extrêmement rapide.

Aujourd'hui, la colonie d'Oreillards montagnards de Cartigny fait l'objet d'une attention particulière de notre part et des services de la mairie. Cependant, l'intégrité du site sur le long terme devra être assurée par le biais d'une convention «Refuge pour chauves-souris».



Ancienne école de Cartigny, gîte de la colonie



Combles de l'ancienne école. Les Oreillards montagnards utilisent cette ouverture pour sortir du gîte ou se fauillent directement entre les tuiles.



Terrain de chasse de la colonie (bois des Étaillies, Laconnex)



Les quelques crottes que l'on aperçoit entre les tuiles et l'isolation témoignent d'une présence récente d'Oreillards montagnards.

L'OREILLARD MONTAGNARD



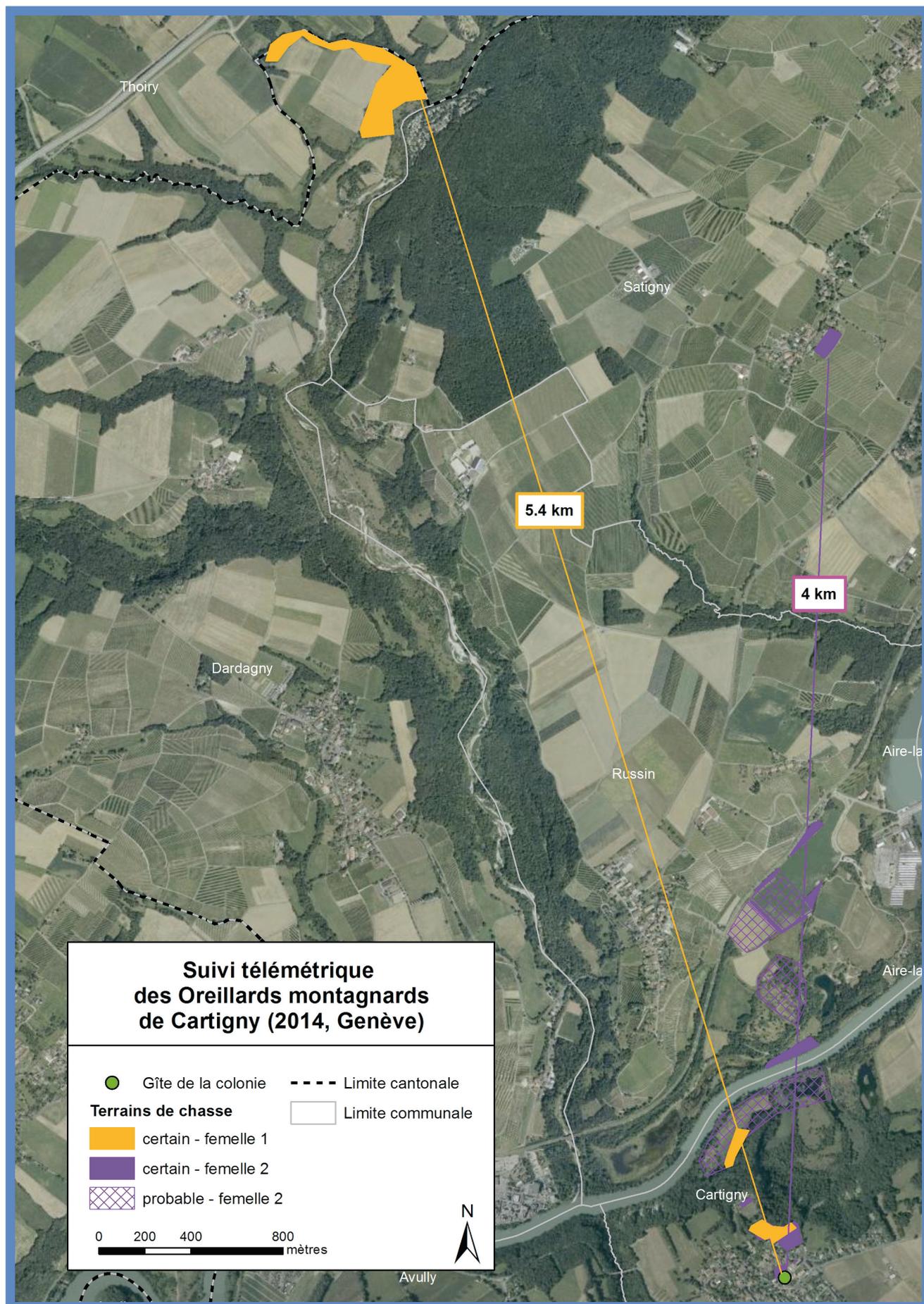
Village de Cartigny vu depuis le toit de l'ancienne école. Les jardins environnants sont des terrains de chasse des Oreillards montagnards.



Terrain de chasse des Oreillards montagnards situé à moins de 200 m de leur gîte.



Les haies de ce grand champ situé à proximité des Teppes de Verbois (Russin, Genève) sont exploitées par les Oreillards montagnards.



L'OREILLARD MONTAGNARD

